

DOCUMENT D'ACCEPTATION PREALABLE

Admission des matériaux inertes conformément à l'A.M. du 12/12/2014
(DAP à retourner pour validation au minimum 48h ouvrés avant le début du dépôt des matériaux)

CADRE RESERVE A L'EXPLOITANT DU SITE

N° de DAP :
Date :/...../.....
Validité (1 an maxi) :/...../.....

IDENTIFICATION PRODUCTEUR DU DECHET		IDENTIFICATION PORTEUR DU DECHET	
Nom du producteur	1	Nom du porteur	2
Adresse		Adresse	
Code postale		Code postale	
Ville		Ville	
Téléphone		Téléphone	
N° SIRET		N° SIRET	

IDENTIFICATION ET SPECIFICATION DU CHANTIER

Adresse précise du chantier /	3	Code postale :	4
		Ville	
Nom du responsable du chantier	5	Téléphone :	
Type de chantier	<input type="checkbox"/> Terrassement <input type="checkbox"/> Démolition <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Négociant/Collecteur <input type="checkbox"/> Autre :		
Zone :	<input type="checkbox"/> Rural <input type="checkbox"/> Urbaine <input type="checkbox"/> Industrielle <input type="checkbox"/> Autre :		
Ce site est-il référencé sur le site internet BASIAS ou BASOL ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Ces matériaux font ils l'objet d'une présomption de pollution ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Ce chantier a-t-il fait l'objet d'analyse(s) des sols ?	<input type="checkbox"/> Oui (A fournir) <input type="checkbox"/> Non		
Date première livraison/...../..... Durée prévue du chantier : Tonnage total estimé :t Tonnage journalier moyen prévu :t			

TRANSPORTS (SI DIFFERENT DU PRODUCTEUR OU PORTEUR)

	Transporteur 1	Transporteur 2	Transporteur 3
Nom	6		
Adresse			
Code postal et ville			
Type de transport	<input type="checkbox"/> camion benne <input type="checkbox"/> autre :		

IDENTIFICATION DES MATERIAUX EN FONCTION DE LEUR NATURE

Nom usuel	<input type="checkbox"/> Bétons	<input type="checkbox"/> Briques	<input type="checkbox"/> Tuiles et céramiques	<input type="checkbox"/> Mélange de bétons, briques, tuiles et céramiques	<input type="checkbox"/> Verres	<input type="checkbox"/> Mélange bitumineux (sans goudron)	<input type="checkbox"/> Terres et cailloux	<input type="checkbox"/> Terres pierres provenant de parc et jardins
Code	17 01 01	17 01 02	17 01 03	17 01 07	17 02 02	17 03 02	17 05 04	20 02 02
Tonnage Estimatiftttttttt
Conditionnement déchets	<input type="checkbox"/> vrac pelletable <input type="checkbox"/> autre :							

SITE DE TRANSIT SOUHAITE

SITE DE STOCKAGE SOUHAITE

<input type="checkbox"/> PORTET 27, avenue de Palarin 31120 PORTET AP 28/11/2014 Rubrique IC2517	<input type="checkbox"/> ESCALQUENS ZI de Lamasquère 31750 ESCALQUENS RD 26/12/2013 Rubrique IC2517	<input type="checkbox"/> GRAMONT 97B, chemin de Gabardie 31200 TOULOUSE RD 16/01/2015 Rubrique IC2517	<input type="checkbox"/> SEYSSES Lieu-dit « SACAREAU » 31600 SEYSSES AP 22/03/2010 Rubrique IC2760	<input type="checkbox"/> CAZERES Chemin des Vignes 31220 CAZERES AP 29/09/2016 Rubrique IC2515	<input type="checkbox"/> MONTAUT Lieux-dits Sous et Pégulier 09700 MONTAUT AP 03/08/2011 Rubrique IC2515	<input checked="" type="checkbox"/> SAVERDUN AP Rubrique	<input checked="" type="checkbox"/> ST HILAIRE AP Rubrique	<input checked="" type="checkbox"/> Autre :
--	---	---	--	--	--	--	--	---

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR OU PORTEUR DU DECHET

Le client s'engage à :

- Contrôler régulièrement le caractère inerte des matériaux apportés au sens de l'Arrêté Ministériel du 12/12/2014,
- Porter à notre connaissance tout changement qui interviendrait sur les matériaux et qui modifierait les caractéristiques susmentionnées,
- Assurer le transport des matériaux dans le respect des réglementations en vigueur, notamment le code de la route (interdiction des surcharges et port des EPI par les chauffeurs).

Nous nous réservons le droit de demander des tests complémentaires en fonction de l'importance du chantier ainsi que de pratiquer des contrôles inopinés sur les chargements. Si une présomption de pollution ou de caractère non-inertes des matériaux se présentaient au cours des apports sur nos sites, le client producteur ou porteur du matériaux s'engage à réaliser de nouvelles analyses (Essai de lixiviation, études de sols,...) visant à caractériser les matériaux, à en fournir les résultats et à reprendre les matériaux non-conforme dans un délai de 10 jours ouvrés en cas de non-conformité relevée.

CADRE RESERVE AU CLIENT PRODUCTEUR OU PORTEUR DU DECHET

CADRE RESERVE A L'EXPLOITANT DU SITE

Date de la demande :	Date de traitement :/...../..... <input type="checkbox"/> Accepté <input type="checkbox"/> Refusé
Nom du demandeur <i>Dûment habilité, certifié que les renseignements susmentionnés sont exact.</i>	Motif du refus :
9	Nom du décisionnaire :
Signature et cachet de la société	Signature et cachet de la société



**LES CASES NUMEROTEES DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIREMENT
REPLIES LORS DE LA REMISE D'UN DAP**

1 Propriétaire du terrain :

Le producteur est le propriétaire du déchet

2 Entreprise réalisant les travaux :

Le porteur dépose ou fait déposer le déchet sur nos sites

3 Adresse du chantier

4 Ville du chantier

5 Nom du responsable du chantier avec numéro de téléphone

6 Transporteur

7 Nature et quantité des déblais

8 Site de réception des déblais à cocher

9 Engagement du producteur du déchet (date, nom, signature)